

Quant à la deuxième partie de la question du chef de l'opposition, je dois dire que le Gouvernement n'est pas d'avis qu'il soit nécessaire d'envoyer à cette session spéciale une délégation comprenant des membres du cabinet; il estime qu'il suffirait d'y déléguer des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures. D'après les projets actuels, cette délégation officielle peu nombreuse serait dirigée par le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Pour ce qui est du reste de la question, où l'on réclame un exposé de l'attitude du Gouvernement, je dois dire que sa politique consiste pour l'heure à appuyer la demande portant sur l'établissement d'un comité en vue de préparer l'examen, à la prochaine session générale de l'Assemblée, de la question de la Palestine.

**M. BRACKEN:** Est-il exact de dire que ces assises, convoquées pour le 28 avril, ne sont en quelque sorte qu'une réunion préliminaire en vue de l'étude de cette question sur laquelle on se prononcera définitivement au moment d'une réunion plénière de l'Assemblée générale?

**Le très hon. M. ST-LAURENT:** Notre impression est que cette réunion a pour objet la constitution d'un comité qui recueillera la documentation requise pour étudier le problème intelligemment lors de la prochaine session régulière de l'Assemblée.

### LE COMMERCE INTERNATIONAL

#### TARIF DE PRÉFÉRENCE BRITANNIQUE—CONFÉRENCE DE GENÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. JOHN BRACKEN** (chef de l'opposition): Me serait-il permis de poser une autre question au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures? Elle a trait aux pourparlers sur le commerce qui se poursuivent actuellement à Genève et elle m'est inspirée par des rapports contradictoires émanant de Grande-Bretagne, du Canada et du siège des Nations Unies à New-York. Sir Stafford Cripps prétendrait que l'Angleterre s'en tient à la préférence impériale tandis que notre représentant, M. Wilgress, au nom du Canada, se serait prononcé carrément en faveur d'un commerce plurilatéral plus libre. Par contre, une nouvelle parue hier tenait un tout autre langage. Le Gouvernement nous fera-t-il connaître maintenant la décision prise à la conférence préliminaire de Londres? Et, deuxième question, quelles instructions a-t-il données à notre délégation touchant son attitude à la conférence de Genève?

**Le très hon. L.-S. ST-LAURENT** (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Je ne [Le très hon. M. St-Laurent.]

pense pas qu'il faille nécessairement voir une contradiction entre ces rapports. La déclaration suivant laquelle le Canada appuie sans réserve un commerce plurilatéral plus libre est juste, mais elle n'est pas complète par elle-même. Le Canada n'entend pas céder les avantages qu'il possède à moins d'obtenir en retour, à la suite de l'entente qui pourra intervenir, quelque chose de mieux. Si j'ai bien saisi l'attitude de sir Stafford Cripps, elle cadre tout à fait avec le programme général. On ne la résume pas fidèlement, toutefois, en disant que le Royaume-Uni s'en tient à la préférence impériale. Nous considérons tous, je crois, la préférence impériale comme quelque chose de très précieux dont nous n'entendons pas nous départir sans obtenir en retour quelque chose de mieux.

Quant à la possibilité de produire ou de déposer un rapport sur les délibérations de la conférence préliminaire tenue à Londres, c'est un sujet qu'il me faudra étudier, car en qualité de l'un seulement des participants à la conférence nous devons veiller à ne rien publier qui soit susceptible de déplaire aux autres parties à la conférence avant que les négociations entamées à Genève n'aient donné suite à la ligne de conduite arrêtée à ladite conférence. Je m'efforcerai cependant de fournir à la Chambre tous les renseignements possibles à cet égard.

**L'hon. J. A. MacKINNON** (ministre du Commerce): J'étais à préparer une réponse à une question analogue que l'honorable député de Danforth (M. Harris) m'a posée il y a quelques jours. La réponse que vient de donner mon collègue couvre assez bien le sujet soulevé par l'honorable député. Celui-ci m'obligerait en l'acceptant comme si elle venait de moi.

**M. J. H. HARRIS** (Danforth): Le ministre du Commerce s'en tiendra-t-il à l'attitude qu'il a exposée dans la vallée de l'Ottawa sans se préoccuper outre mesure des paroles prononcées par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures?

**L'hon. M. MacKINNON:** La déclaration que j'ai formulée et dont parle l'honorable député est tout à fait conforme à celle que vient de faire le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

### LE BÉTAIL

#### CLASSEMENT SUR LE RAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. LEWIS MENARY** (Wellington-Nord): Par votre entremise, monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Y a-t-il quelque fondement à la